

Formation Données Personnelles 360°

Exclusivité au Maroc : Première formation à destination des DPO

Conforme au référentiel CNIL de certification

L'Equipe d'experts en Protection des Données de Bird & Bird propose une formation préparant à la certification DPO



Renseignements Pratiques

Session 2026

- du 2 au 9 février

Lieu de la formation

Hôtel Grand Mogador
Avenue Pasteur
Casablanca

En présentiel

Inscription et informations

formationdpo@twobirds.com

Public concerné

- DPO / Futur DPO / Membre du Réseau DPO
- Personne en charge de la Protection des Données Personnelles
- Responsable de la Conformité
- DS1
- Responsable Juridique
- Toute personne intéressée

Prérequis : aucun

• Objectif de la formation :

- ✓ Maîtriser tous les fondamentaux du RGPD et de la loi 0908 sur la protection des données personnelles, les règles sur le Marketing et les Cookies
- ✓ Approfondissement :
 - Préparer les contrôles de la CNDP
 - Notifier une faille de sécurité
 - Maîtriser les contrats de sous-traitance
 - Se mettre à jour des derniers développements sur les transferts internationaux de données

• Durée de la formation :

- ✓ **5 jours** : 9h00 – 17h00
- ✓ **Total de formation : 35 h**
- ✓ **Déjeuners compris** – mise à disposition de bureau sur demande



Kelly Hazan

Senior DP Advisor

kelly.hazan@twobirds.com

Contenu du programme des formations

Le programme de notre formation sur 5 jours couvre la totalité du programme obligatoire de l'examen de certification du DPO ainsi que des spécificités liées à la réglementation marocaine relative à la protection des données à caractère personnel et la cybersécurité

5 jours de formation en novembre

Lundi 2 février	Règlementation marocaine sur la protection des données et RGPD – fondamentaux	<ul style="list-style-type: none"> Champ d'application Définitions et notions fondamentales Mise en situation / cas pratique : Déterminer la qualification juridique des acteurs : Responsable de Traitement, Sous-Traitant, Responsables Conjoints
	Grands principes	<ul style="list-style-type: none"> Licéité du traitement, loyauté, transparence et limitation des finalités Minimisation et exactitude des données Conservation limitée, sécurité, intégrité et confidentialité des données Comment déterminer la base juridique d'un traitement : Quels enjeux ? Dans quels cas utiliser l'intérêt public / l'intérêt légitime / le consentement / la nécessité du contrat ? Quelles sont les directives de la CNDP ?
Mardi 3 février	Obligation d'information, données sensibles, et droits des personnes	<ul style="list-style-type: none"> Catégories particulières de données (ex : données de santé et données biométriques) Données relatives aux condamnations pénales et aux infractions Information des personnes concernées Comprendre les droits des personnes concernées (accès, rectification, effacement, etc.) Savoir répondre aux demandes et gérer les plaintes
	Mesures prises pour la mise en conformité	<ul style="list-style-type: none"> Formalités auprès de la CNDP Politiques et procédures en matière de protection des données Formalisation des relations (contrat sous-traitant, accord entre responsables conjoints du traitement)
Mercredi 4 février	Responsabilité et application du principe d'«Accountability»	<ul style="list-style-type: none"> Analyse d'impact relative à la protection des données (AIPD) Protection des données dès la conception et par défaut Registre des activités de traitement (responsable de traitement) et registre des catégories d'activités de traitement (sous-traitant)
	Focus sur la prospection commerciale et les Cookies	<ul style="list-style-type: none"> Marketing et cas particulier du profilage Consentement aux cookies Quels changements du fait des nouveaux règlements européens (DSA, DMA) ?

Jeudi 5 février	Autorités de contrôle – comment se préparer et comment gérer un contrôle de la CNDP ?	<ul style="list-style-type: none"> Pouvoirs et Sanctions – Contrôles : comment les préparer et les anticiper ? Gestion pratique du contrôle : points d'attention en cas de contrôle de la CNDP Savoir traiter les suites du contrôle Quels recours ?
	Gestion de crise cyber sécuritaire	<ul style="list-style-type: none"> Violations de données à caractère personnel RGPD : Notification des violations : évaluation du risque, pièges à éviter, Notification aux personnes concernées : dans quels cas ? Droit marocain : Loi 05-20 sur la cybersécurité et directives de la DGSSI
	Mesures techniques et organisationnelles pour la sécurité des données	<ul style="list-style-type: none"> Pseudonymisation et chiffrement des données personnelles Mesures pour garantir la confidentialité, l'intégrité et la résilience des systèmes et des traitements Mesures permettant de rétablir la disponibilité des données et l'accès aux données en cas d'incident physique ou technique
Lundi 9 février	Transferts internationaux de données personnelles	<ul style="list-style-type: none"> Encadrement des transferts de données personnelles en dehors du Maroc Transfer Impact Assessments : les "dos and don't"
	Délégué à la protection des données (DPO)	<ul style="list-style-type: none"> Désignation d'un DPO interne ou externe / Fin de mission Qualités, connaissances et capacité à accomplir ses missions Fonction du DPO (moyens, ressources, positionnement, indépendance, confidentialité, absence de conflit d'intérêt, formation) Missions du DPO et rôle du DPO en matière d'audits Relations du DPO avec les personnes concernées et gestion des demandes d'exercice des droits Coopération du DPO avec l'autorité de contrôle Qualités personnelles, travail en équipe, management, communication, pédagogie
	Focus sur les contrats de sous-traitance	<ul style="list-style-type: none"> Analyse concrète du modèle de contrat de sous-traitance diffusé par la CNIL Analyse des clauses types de la CNDP Analyse concrète du contrat de sous-traitance diffusé par la Commission européenne Conseils pratiques

Méthodes mobilisées

Des cas pratiques intégrés dans le programme de formation

- Mises en situation / Cas pratiques** : Déterminer la qualification juridique des acteurs – Responsable de traitement – Sous-traitant – Responsables Conjoints
- Revue concrète d'un modèle de contrat** de sous-traitance et des clauses types de la CNDP
- Modalité d'évaluation** : plusieurs QCM

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.
Le nombre minimum de stagiaires est de 3 et nous accueillons jusqu'à 15 personnes.
Réponse sous 48h en fonction de la disponibilité.
Taux de satisfaction de 100% - taux de recommandation : 100%

Equipe Protection des données et cybersécurité – Maroc



Ariane Mole



Willy Mikalef

Global Chair DP

Co-Head International Data Protection
ariane.mole@twobirds.com



Kelly Hazan

Senior DP Advisor

kelly.hazan@twobirds.com

Enseignant en données personnelles
et co-auteur du Code du Numérique
willy.mikalef@twobirds.com



Clément Taieb

Collaborateur

clement.taieb@twobirds.com